



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 16 -2016 Décès de M. Jacques Ducraux, ancien syndic - Orale

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le jeudi 23 juin, Monsieur Jacques Ducraux nous a quittés, à l'âge de 86 ans.

Très engagé au niveau de la vie politique locale et cantonale, Monsieur Ducraux a siégé de nombreuses années au sein du conseil communal st-légerin, dont il a assuré la présidence en 1976 et 1977.

Puis, il a été élu en qualité de syndic et a présidé l'exécutif du 1^{er} janvier 1982, en succédant à M. Saugy jusqu'à sa démission, pour raisons de santé le 30 janvier 1989. M. Brunet lui succédera pour la fin de la législature.

Durant toutes ces années, il a administré la commune avec empathie et dévouement.

Surnommé «le papa des libéraux», il a toujours suivi la vie de notre commune et de notre canton avec intérêt, mais aussi avec retrait.

La commune sera éternellement reconnaissante de l'implication dont a fait preuve M Jacques Ducraux. On dit souvent qu'on fait partie d'une commune, pour Jacques Ducraux, la commune faisait partie de lui.

La Municipalité souhaite avant tout, adresser ses plus sincères condoléances à sa famille.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
A. Bovay



Le Secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 26 juin 2016
Municipal délégué : M. Alain Bovay, syndic